

PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-VINCENT-SUR-OUST

Nombre de membres :	
en exercice	17
présents	15
votants	15

L'an deux mille vingt-trois,
Le 14 mars à 19 heures 00,
le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Vincent-sur-Oust, sous la présidence de Monsieur Pierrick Le Boterff.

Date de convocation : 5 mars 2023.

Présents : Pierrick Le Boterff, Nadège David, Michèle Hallier, Philippe Grosset, Valérie Richard, Élisabeth Sicot, Marie-Madeleine Tremblais, Annaïg Colombe, Marie-Joëlle Gougeon, Maryse Talbourdet, Bernard Méhat, Bertrand Métayer, Jean Hallier, Catherine Boudet, Jessie Wirth.

Absents excusés :

Absents : Béatrice Denoual, Daniel Gicquel

Secrétaire de séance : Nadège David.

Délibération numéro : CCAS20230101A

Objet : Adoption du Compte de la gestion 2022 du CCAS.

Délibération numéro : CCAS20230102A

Objet : Adoption du compte administratif 2022 du budget du CCAS.

Délibération numéro : CCAS20230103A

Objet : Affectation des résultats 2022 du budget du CCAS sur le budget primitif 2023.

Délibération numéro : CCAS20230104A

Objet : Vote du budget primitif 2023 du CCAS.

Délibération numéro : CCAS20230105A

Objet : Repas du CCAS de l'année 2023.

Délibération numéro : CCAS20230106A

Objet : Convention Croix-Rouge 2023 paniers alimentaires.